

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Communauté de Communes de la région de Suippes
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres ouvert
<b>Référence :</b>	2024-CCRS-015
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le mardi 03 septembre 2024 à 10:40:01
<b>Date de clôture :</b>	Le lundi 07 octobre 2024 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Travaux de création d'interconnexions de réseaux AEP et canalisation de transfert des éluats
<b>Descriptif :</b>	<p>La présente consultation concerne les travaux de pose de conduites d'eaux traitées et de rejet relatif à l'interconnexion des réseaux AEP de la Communauté de Communes de la Région de Suippes.</p> <p>Les travaux consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les réseaux d'eau potable :<ul style="list-style-type: none"><li>o Interconnexion entre Suippes et Sommes-Suippes sur un linéaire de 3490 ml en DN100 ;</li><li>o Interconnexion des communes de La Cheppe, Bussy-le-Château, Saint-Rémy-sur-Bussy, La Croix-en-Champagne, Somme-Tourbe et Saint-Jean-sur-Tourbe sur un linéaire total de 20 840 ml dont 1 960 ml en DN125, 10 240 ml en DN100, 8 640 ml en DN80.</li></ul></li><li>• Pour les rejets de la nouvelle usine :<ul style="list-style-type: none"><li>o Eaux usées sur un linéaire de 2050 ml en PEHD DN63</li></ul></li></ul> <p>Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme à la solution de base.</p> <p>Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :</p> <p>La variante portera uniquement sur la nature des canalisations d'interconnexion qui</p>

pourront être en PEHD selon  
les spécifications de l'article 3.4.2.2 du CCTP.

Une visite sur site est obligatoire.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Une visite obligatoire du site des travaux sera organisée par le Maître  
d'Ouvrage et sera faite en présence d'un

représentant du Maître d'œuvre le mercredi 18 septembre 2024 à 14h.

Le lieu de rendez-vous se situe au réservoir de la Croix en Champagne (51600), rue  
de Pinette

Les personnels de chaque candidat devront être munis de leurs propres  
équipements de protection individuelle

(casque, gilet ou veste jaune ou rouge et si possible chaussures de sécurité)

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

[ 19/09/2024 à 11:34:08 ] Bonjour,

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, le DCE comprend un dossier DT dans les annexes, avec les tableaux récapitulatifs. Pourriez-vous nous communiquer les retours de l'ensemble des concessionnaires pour les 5 DT que vous avez lancées ?

Restant disponible pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

[ 20/09/2024 14:20:07 ] Bonjour,

Un document intitulé "LIEN DT" a été ajouté au DCE. Il vous permettra d'accéder aux éléments souhaités.

Bonne réception

Cordialement

Le service de la Commande Publique

[ 11/09/2024 à 14:31:20 ] Bonjour,

Pourriez vous nous confirmer si les débits mentionnés dans le CCTP pour les surpresseurs correspondent au débit par surpresseur (deux pompes en fonctionnement) ou le débit par pompe 1 pompe + 1 secours ?

Vous remerciant par avance pour votre retour,

## Questions / Réponses

---

[ 17/09/2024 10:40:17 ] Bonjour,

Le débit indiqué correspond au débit par pompe 1 pompe + 1 secours.

Cordialement,

Le Service de la Commande Publique

[ 09/09/2024 à 13:48:36 ] Bonjour,

Le DCE ne précise pas les conditions d'installation des rechlorations et des différents surpresseurs.

Par ailleurs, la visite libre ne nous permettra pas d'accéder aux ouvrages pour visualiser les lieux d'implantation.

Concernant les surpresseurs, confirmez-vous que ceux-ci doivent être installés en ligne sur les canalisations et dans des regards enterrés de notre fourniture : surpresseurs de SUIPPES vers SOMME-SUIPPES et de ST REMY SUR BUSSY vers LA CROIX DE CHAMPAGNE ?

Par ailleurs, le plan d'ensemble indique la mise en place d'un pompage entre ST REMY SUR BUSSY et BUSSY LE CHATEAU. Celui-ci ne figure pas dans le DQE. Que faut-il prévoir ?

Concernant les rechlorations, confirmez-vous que l'implantation sera à réaliser dans les différentes chambres indiquées qui seront de notre fourniture ?

Merci d'avance pour vos réponses,  
cordialement,

---

[ 17/09/2024 10:36:26 ] Bonjour,

Pour reprendre vos différentes questions :

- Concernant les surpresseurs : Oui, vous devez prévoir la fourniture et la pose des surpresseurs ainsi que tous les travaux et fourniture et travaux nécessaires à leurs installations ( électricité, télégestion, regards ou ouvrage de petit GC, ballon anti-bélier, etc...) voir CCTP et BPU.

- Pompage St Remy sur Bussy - Bussy le Chateau : il sera réalisé dans le cadre d'un autre marché de travaux la réalisation d'un réservoir semi-enterré qui comprendra l'ensemble des équipements des surpressions permettant les différents raccordements.

- Concernant les rechlorations : oui nous confirmons que l'implantation sera à réaliser dans les différentes chambres indiquées qui seront de votre fourniture.

Cordialement,

Le Service de la Commande Publique

## Questions / Réponses

[ 06/09/2024 à 11:11:17 ] Bonjour,

La visite n'est maintenant plus obligatoire mais la date, l'horaire et le lieu de rendez-vous sont-ils maintenus pour ceux qui voudraient effectuer une visite ?

merci d'avance pour votre réponse,  
cordialement,

---

[ 09/09/2024 09:27:42 ] Bonjour,

*La visite est désormais libre et non obligatoire. Le rendez-vous n'est donc plus maintenu. Vous n'aurez pas accès aux installations.*

*Bien cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

[ 06/09/2024 à 08:56:35 ] Bonjour,

Pourriez vous nous fournir les plans au format .dwg svp ?

Vous remerciant par avance pour votre retour,

---

[ 09/09/2024 09:26:48 ] Bonjour,

*Les plans dwg viennent d'être ajoutés au DCE.*

*Bien cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*